

Information

Travaux entrées d'agglomération

Suite au plan de relance de soutien à l'économie local lancé par le Département, des travaux ont été entrepris aux deux entrées d'agglomération (coté Froidefontaine et côté Autrechêne), ainsi qu'à la rue de l'annos, dès l'automne. Nous avons souhaité deux entrées plus embellies et plus lisibles grâce aux aménagements piétons. Ces travaux ont aussi été pensés pour l'amélioration de la circulation piétonnière, notamment le long de la rue de l'annos et de la rue de Froidefontaine, sécurisant ainsi les déplacements.

Avec l'enveloppe prévue pour ces travaux et après diverses négociations, nous avons pu intégrer à l'opération initiale sans surcoût, la réfection du sol de la grotte ainsi que les différentes entrées non réalisées le long de la rue des vergers.

Ces dossiers ont été subventionnés à **50% par le Conseil Départemental**. Nous avons fait appel à l'entreprise COLAS.

Les travaux ont coûté 70 052.92€ TTC, qui après déduction des subventions, restent à la charge réelle de la commune 35 026.46€. Aucun emprunt n'étant réalisé, la commune a financé sur ses fonds propre. Nous vous remercions de la patience dont vous avez fait preuve durant les travaux.

Travaux de résorption de la cabine haute et d'enfouissement des réseaux secs

C'est une opération qui avait été mandatée par l'ancien conseil municipal mais avec le confinement et quelques aléas, les travaux ont été stoppés et ont bien eu du mal à reprendre.

En partenariat avec Territoire d'Energie 90 et Enedis, le programme prévoyait la résorption de la cabine haute à l'angle de la rue de l'Annos et la rue de Froidefontaine avec l'enfouissement d'une partie des réseaux.

Le syndicat Territoire d'Energie 90 participant à hauteur de 80 % sur les travaux de dissimulation des réseaux secs, et Enedis participant pour le remplacement de la cabine haute, le total des dépenses pour cette opération s'élève à **126 160.16€ TTC**.

La commune n'a participé qu'à hauteur de 20% du coût réel, soit un montant de **25 132.23€ TTC** (8 091.44€ pour éclairage public – 12 789.87€ pour réseau électrique – 4 250.92 pour réseau télécom).

Appel à bénévolat

Dans le cadre des décorations annuelles de la commune (noël, pâques, été ...), si vous êtes intéressé pour participer à l'embellissement du village, vous pouvez contacter la mairie le lundi ou vendredi afin de rejoindre l'équipe actuelle.

Participation citoyenne - vie communale

Désireuse de développer la participation des habitants à la vie de la commune de Charmois et pour favoriser les conditions d'expression, de consultation et de participation, si vous avez des projets communaux dont vous aimeriez voir le jour, vous pouvez venir déposer vos idées en mairie. Le conseil municipal étudiera toutes vos propositions.